

Paris, le 26 mai 2025

Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 26 mai 2025
Réponses aux questions écrites des actionnaires

Le Conseil d'administration du groupe Eramet n'a pas reçu de questions d'un actionnaire dans les délais légaux.

Le présent document est mis en ligne le 26 mai 2025 sur le site internet de la société conformément aux dispositions légales applicables.